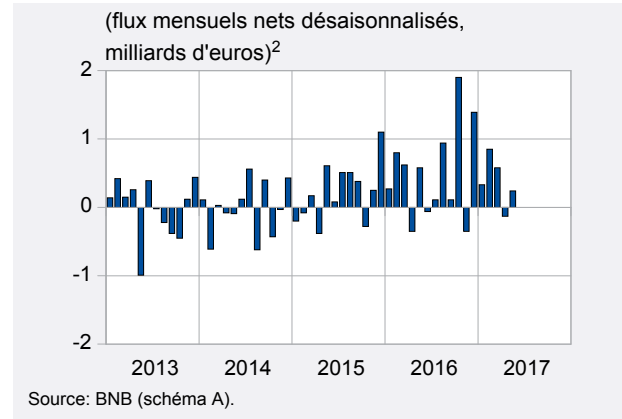
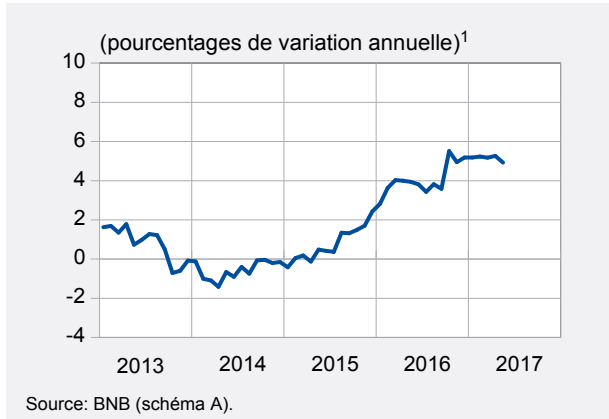


Liens: [observatoire du crédit](#)

Mai 2017

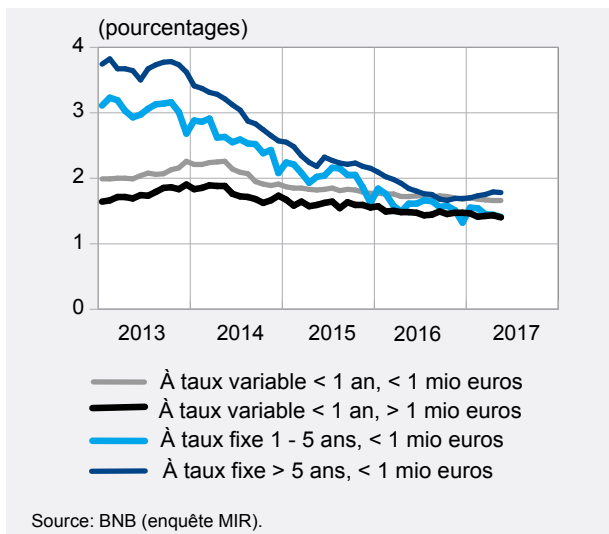
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



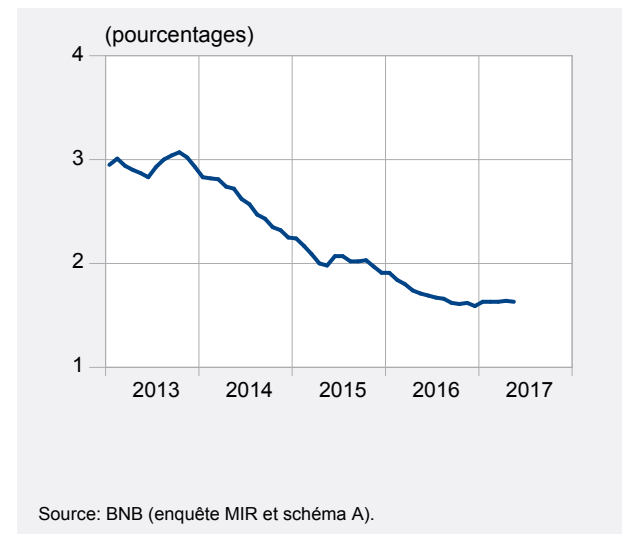
En mai, le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières a légèrement baissé par rapport à avril, s'établissant à 4,9 % (contre 5,3 % un mois auparavant). Ce développement tient au ralentissement des octrois de crédits à court et à moyen termes. Le taux de croissance des crédits à moins d'un an est ressorti à 1,8 % (contre 2,2 % le mois précédent). Celui des crédits compris entre un et cinq ans a également diminué, pour revenir à 7,0 % (contre 8,5 % en avril), tandis que le taux de variation annuelle des crédits à plus de cinq ans est demeuré stable, à 5,9 %. Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits accordés en mai a été supérieur (de 0,2 milliard d'euros) à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises s'est légèrement contractée en mai, à 1,63 % (contre 1,64 % en avril). Cette situation s'explique par le recul modéré du coût de la plupart des catégories de crédits. Le coût des emprunts à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) a perdu 1 point de base, à 1,78 %, tandis que le taux des prêts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) est revenu à 1,41 % (3 points de base). Le tarif sur les prêts à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an), dont le montant était supérieur à un million d'euros, a fléchi de 3 points de base, à 1,40 %. Pour ceux dont le montant était inférieur à cette somme, le taux est demeuré inchangé par rapport au mois précédent, à 1,66 %.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.